

Le Patronage d'Youville, dirigé par les Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) de Montréal, vient en aide à ces jeunes filles. Un bureau de placement leur fournit des adresses recommandables. Elles trouvent là une maison de pension, où, pour un prix raisonnable, elles sont logées jusqu'au jour où elles trouvent une place. Plusieurs jeunes filles travaillant dans les magasins de la ville pensionnent au Patronage.

L'œuvre a commencé petitement, mais le bien qui s'y est accompli a déterminé les messieurs de Saint-Sulpice de l'agrandir. Aujourd'hui les Sœurs peuvent recevoir une quarantaine de personnes.

Québec ne possède pas d'œuvre de ce genre. Est-ce parce que le besoin ne s'en fait pas sentir ? Je ne le pense pas, et même je suis sûr du contraire. Ici, comme à Montréal, des jeunes filles éloignées du toit paternel travaillent dans les magasins de la ville et se trouvent dans un isolement dangereux ; ici aussi, les campagnes envoient des groupes trop nombreux d'enfants, sans se préoccuper du milieu dans lequel elles tombent. Dieu suscitera certainement une œuvre d'une aussi haute importance. A qui en reviendra l'honneur ?

A. NUVESVAIS, ptre,

Directeur de la revue : *Les Fleurs de la Charité*.

CEREMONIE RELIGIEUSE

LE 19 juin, fête de sainte Julienne Falconiéri, avait lieu à la chapelle des Sœurs de la Providence, maison-mère, une cérémonie religieuse, présidée par M. l'abbé T. Gervais, chapelain de la communauté.

Ont été agrégées au Tiers-Ordre des Servites de Marie : Mlles Clara Deshaies, Angéline Thérien, Alphonsine Arsenault, Marie Roy, Maria Milot, Almida Bourrassa, Marie-Joseph Frenette, Marie Arsenault, Azilda Ringuet, Stella Duberger, Dianna Godin, Elisabeth Lelièvre, Angèle Gosselin, Anna Girard, Céline Henry, Marguerite Bourdages et Clarinda Benoît.

Le Rév. Père F.-X. Caisse, s. j., a prononcé le sermon de circonstance.

LEO.

LE CALICE

Nous lisons dans leur

Le cardinal Tassier comme coadjuteur prélat avait refusé de décider à accepter le pontificale.

— Eh bien ! lui pas de l'épouse qui nom bien engageait. C'était l'archevêque de mots.

— Mais très Sain donnée était préfér

— Comment cela

— A Chicoutimi

ment qui ne faisait

Le pape resta un

— J'aurais fait c

Et deux grosses l

tement sur ses joue

Mgr l'évêque de dans une nouvelle c s'est servie, pour ce Charbonnel.

Ce calice a une hi qu'il venait de sacre donnait à choisir. I sacrées pour son dioc ravissant et regardan omnibus quæ retribu

(1) Que rendrai-je envers moi ? Je prend